

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE



MT

W. B. B.

**ADDENDUM N°4
au DAO N° PP6-COM-ESP-02**

**Sélection d'un Prestataire de Services pour la gestion des déchets identifiés par l'étude
Hazardous Materials**

Objet: Le but de cet Addendum N°4 est de :

- modifier le mode de soumission des offres ;
- supprimer la garantie d'offre ;
- modifier la date de remise des offres

Ainsi, le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) est modifié comme suit :

I. VOLUME I

A- Lettre d'Invitation à Soumissionner

➤ Pages vi, Lettre d'Invitation à Soumissionner

Supprimer dans son intégralité les quatre paragraphes avant la formule de civilité et la signature du document et la remplacer par :

« Les Offres doivent être fournies de la manière indiquée dans le **DPAO** dans la Clause 28.2 des IS, au plus tard le **19 mai 2020**.

Les offres feront l'objet d'une évaluation par un panel d'experts dûment qualifiés. L'évaluation des offres sera basée sur les formulaires détaillés à la Section IV du DAO, Formulaires d'offre, dûment renseignés par les Soumissionnaires et comportera dans un premier temps une évaluation technique de la capacité des Soumissionnaires à réaliser les prestations et, dans un deuxième temps, à évaluer l'Offre financière des Soumissionnaires aux prix proposés, le tout conformément à la **Section III, Critères de qualification et d'évaluation**.

Les Offres qui ne sont pas soumises dans le délai imparti ne seront pas ouvertes.

Il convient de noter que les Offres seront transmises par voie électronique conformément à la Clause IS 28.2 des DPAO ».

B- Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO)

➤ Clause IS 18 : Composition de l'Offre

Ajouter la sous-clause IS 18.1 ci-dessous aux DPAO.

IS 18.1	L'Offre doit être composée d'une Offre technique et d'une Offre financière. L'Offre Technique doit inclure la proposition du Soumissionnaire pour la livraison des services comme stipulée à la Section IV, Formulaires de soumission de l'Offre Technique et l'Offre Financière, avec suffisamment de détails pour démontrer l'adéquation de l'Offre Technique du Soumissionnaire pour se conformer aux exigences de l'Acheteur et la période d'exécution. L'Offre technique ne doit comporter aucune information financière autre que celle demandée dans les Formulaires FIN-1, FIN-2, FIN-3 et FIN-4. Une Offre Technique contenant des informations financières constitue un motif valable pour déclarer la proposition irrecevable.
---------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

➤ **Clause IS 27 : Garantie d'offre**

Supprimer dans son intégralité la sous-clause IS 27.1 du DPAO et la remplacer par :

IS 27.1	L'Offre ne doit pas être accompagnée d'une Garantie d'Offre.
---------	---------------------------------------------------------------------

➤ **Clause IS 28 : Format et signature des Offres**

Supprimer dans son intégralité la sous-clause IS 28.2 des DPAO et la remplacer par :

IS 28.2	La soumission des offres se fera par voie électronique conformément à l'Annexe 1 au présent Addendum : Procédure de soumission des offres par voie électronique.
---------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

➤ **Clause IS 29 : Soumission des Offres**

Supprimer dans son intégralité la sous-clause IS 29.1 des DPAO et la remplacer par :

IS 29.1	Les Soumissionnaires doivent soumettre leurs Offres par voie électronique en format PDF.
---------	-------------------------------------------------------------------------------------------------

Supprimer dans son intégralité la sous-clause IS 29.6 des DPAO et la remplacer par :

IS 29.6	Les Soumissionnaires doivent nommer les fichiers contenant leurs offres de la manière suivante : (a) Offre Technique : OffreTech - [insérer le nom du Soumissionnaire] – AO/QPBS/PP6-COM-ESP-02 (b) Offres Financière : OffreFIN - [insérer le nom du Soumissionnaire] – AO/QPBS/PP6-COM-ESP-02
---------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Les sous-clauses IS 29.2, IS 29.4, IS 29.5, IS 29.8 et IS 29.9 des Instructions aux Soumissionnaires ne sont pas applicables.

➤ **Clause IS 30 : Date limite de soumission**

Supprimer dans son entièreté la sous-clause IS 30.1 du DPAO et la remplacer par :

IS 30.1	Les offres doivent être soumises au plus tard le 19 mai 2020, à 10H00 , heure locale de Cotonou, Bénin.
---------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------

➤ **Clause IS 33 : Ouverture des Plis**

Supprimer dans son entièreté la sous-clause IS 33.1 des DPAO et la remplacer par :

IS 33.1	Les plis seront ouverts à travers une Vidéo Conférence Skype. Le lien sera envoyé aux Soumissionnaires qui ont soumis d'offres dans le délai de réception des offres.
---------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

➤ **Clause IS 37 : Ouverture et Evaluation des Offres financières : Erreurs de Calcul**

Ajouter la sous-clause IS 37.1 aux DPAO :

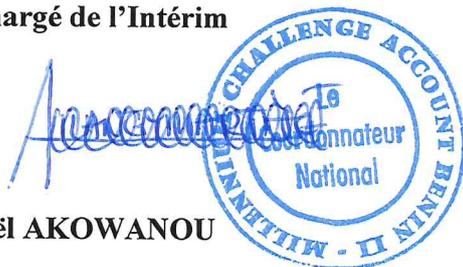
IS 37.1	Les offres financières seront ouvertes par Vidéo Conférence (Skype) à la date et l'heure indiquées dans la correspondance adressée aux Soumissionnaires qui ont obtenu le score minimum requis à l'issue de l'évaluation technique des Offres.
---------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Toutes les autres conditions et dispositions du Dossier d'Appel d'Offres, de ses Addenda N°1 N°2 et N°3 qui ne sont pas modifiées par le présent Addendum N°4 restent valables.

Fait à Cotonou, le 24 avril 2020

Pour le Coordonnateur National & P.O.
Directeur des Opérations
Chargé de l'Intérim

Joël AKOWANOU



Procédure de soumission des offres par voie électronique

1. Le Soumissionnaire reçoit un lien transmis par MCA-Bénin II (par courrier électronique) et utilise ledit lien pour soumettre son offre complète. Pour éviter tout doute, Offre Complète = Offre Technique + Offre Financière.
2. Le lien transmis expire à la date et à l'heure limites de soumission des Offres, prévues au point IS 30.1.
3. L'Offre Complète sera protégée par un mot de passe d'accès, ce qui signifie que le(s) fichier(s) pdf ne peut (peuvent) pas être ouvert(s) sans le mot de passe.
4. Le mot de passe permettant d'accéder à l'offre complète doit être envoyé par courriel à ***info-bénin@charleskendall.com*** au plus tard à la date et heure limites de soumission des offres spécifiée à la Clause IS 30.1.
5. Tous les documents soumis (que ce soit comme fichiers contenus dans des dossiers ou fichiers autonomes) doivent être en format pdf et dans des feuilles de calcul protégées par un mot de passe en ce qui concerne la Proposition financière. L'Offre technique ne sera pas protégée par un mot de passe. Un mot de passe erroné (un mot de passe qui ne permet pas d'ouvrir le fichier) ne permettra pas l'ouverture officielle de l'offre, et par conséquent l'offre sera rejetée. Les offres qui ne sont pas protégées par un mot de passe, seront rejetées.
6. Des instructions sur la façon de protéger les fichiers PDF par mot de passe dans Adobe Acrobat sont disponibles sur le site <https://helpx.adobe.com/acrobat/using/securing-pdfs-passwords.html> ou tout autre site de votre choix jugé opportun. Si vous ne disposez que d'Adobe Reader, il est conseillé de télécharger et d'installer un programme gratuit tel que PDFMate ou un programme similaire. Des instructions sur la manière de protéger les fichiers PDF par mot de passe dans PDFMate sont accessibles sur le site suivant: <http://www.pdfmate.com/feature-encrypt.html>
7. L'Offre technique et l'Offre financière doivent être soumises dans des fichiers PDF/dossiers/dossiers compressés distincts.
8. L'Offre technique et l'offre financière ne doivent pas dépasser 10 Go chacune.
9. Les Soumissionnaires doivent être conscients que la capacité de leur bande passante Internet déterminera la vitesse à laquelle leurs Offres seront téléchargées via le lien transmis par MCA-Bénin II. Les Soumissionnaires sont donc invités à lancer le processus de téléchargement de leurs Offres via le lien transmis en temps utile avant l'expiration de la date et l'heure limites de soumission des Offres.
10. Les Soumissionnaires qui obtiennent le score technique minimum de qualification requis seront invités à fournir les mots de passe pour leur Offre financière à une date ultérieure. Les Soumissionnaires qui enverront les mots de passe pour leur Offre financière avant d'être officiellement invités à le faire verront leurs Offres rejetées.
11. L'Offre technique et l'Offre financière doivent être soumises via le lien transmis uniquement. Les Offres soumises par courrier électronique ne seront pas acceptées. En outre, seules les Offres complètes devront être soumises avant la date et heure limites de soumission des Offres. Dans le cas où un Soumissionnaire soumet uniquement l'Offre technique ou uniquement l'Offre financière, son Offre sera rejetée. De même, dans le cas où

un Soumissionnaire soumet uniquement son Offre technique par copie papier et uniquement son Offre financière par voie électronique - ou vice versa –ses offres seront rejetées.

12. Les Soumissionnaires doivent utiliser le nom de fichier pour les propositions comme suit :

(a) **Offre Complète** : - [insérer le nom du Soumissionnaire] – AO/QPBS/PP6-COM-ESP-02

(b) Offre Technique : **OffreTech** - [insérer le nom du Soumissionnaire] – AO/QPBS/PP6-COM-ESP-02

(c) Offres Financière : **OffreFIN** - [insérer le nom du Soumissionnaire]] – AO/QPBS/PP6-COM-ESP-02